



Berce du Caucase et berce sphondyle : la lutte se poursuit!

Rimouski, le 12 mai 2020 – Le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent est fier d'annoncer un investissement de 60 000 \$ pour lutter contre la berce du Caucase et la berce sphondyle dans la région du Bas-Saint-Laurent pour les trois prochaines années. De plus, le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent investit 20 000 \$ pour 2020, une contribution qui pourrait être reconduite en fonction des fonds disponibles. Ce financement permettra de poursuivre les actions de lutte et de contrôle entreprises dans la région depuis quatre ans. La berce du Caucase et la berce sphondyle (commune) sont deux plantes exotiques très envahissantes dont la sève contient des toxines qui peuvent causer des brûlures cutanées lorsque la peau est exposée au soleil.

La berce du Caucase est actuellement présente dans la majorité des MRC du Bas-Saint-Laurent. Des actions de lutte et de contrôle sont réalisées à chaque année telles que l'arrachage des plants avec extraction de la racine et la coupe des fleurs avant que les graines ne soient relâchées. Ces actions de lutte portent fruit et la berce du Caucase est de moins en moins présente dans la région, d'où l'importance de poursuivre nos interventions. Le mandat de lutte et de contrôle de la berce du Caucase est confié aux Organismes de bassins versants des territoires touchés. Si vous apercevez de la berce du Caucase ou pour toute autre question relative à ce sujet, vous pouvez communiquer avec votre organisme de bassin versant aux coordonnées ci-dessous:

Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup : veronique.furois@obakir.qc.ca

Organisme de bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent : environnement@obv.nordestbsl.org

Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean : projets@obvfleuestjean.com

Quant à la berce sphondyle, elle est présente dans la MRC de La Matapédia et se propage rapidement. L'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) s'occupe des actions de repérage et de lutte contre cette plante. Si vous apercevez de la berce sphondyle, vous pouvez communiquer avec l'OBVMR à l'adresse suivante : valerie.delisleagnon@matapediarestigouche.org.

L'arrachage des plants avec extraction de la racine est une option efficace pour enrayer la berce. Toutefois, il faut procéder avec prudence en évitant tout contact avec la sève étant donné les risques associés aux brûlures de la peau. Il est important que le travail soit réalisé en toute sécurité avec des équipements de protection. Le personnel des OBV est formé pour réaliser ce travail de façon efficace et sécuritaire. Celui-ci est également habilité à distinguer les berces du Caucase et sphondyle de la berce laineuse, une plante indigène du Québec qui est similaire aux deux autres, mais pour laquelle aucune action d'éradication n'est requise.

**Les OBV commencent leurs actions de lutte dès le mois de mai et sont disponibles pour vous.
Votre participation est importante!**

Source

Nancy Proulx, Responsable des communications
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
418-724-6440, poste 231
nproulx@crdbsl.org